

# Étude : Les besoins en soins de santé insatisfaits pendant la pandémie et leurs répercussions sur les Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuits, Mars 2020 à mai 2021

*Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mardi 30 août 2022*

---

La pandémie de COVID-19 a eu d'importantes répercussions sociales, économiques et sanitaires sur les Autochtones. Cependant, on en sait peu à propos des répercussions de la pandémie sur l'accès aux services de soins de santé et sur les effets potentiels des besoins en soins de santé insatisfaits parmi les membres des Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuits.

Une nouvelle étude publiée aujourd'hui s'appuie sur les données de l'Enquête sur l'accès aux soins de santé et aux produits pharmaceutiques durant la pandémie, recueillies du 8 mars au 15 mai 2021, pour explorer la prévalence de diverses maladies chroniques et les services de soins de santé qui étaient nécessaires, mais qui n'ont pas été reçus, parmi les membres des Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuits dans les provinces. L'étude traite également des expériences de discrimination et des obstacles connexes à l'accès aux services de santé, et de l'impact sur la santé qu'ont les retards et les interruptions de ces services sur ces groupes de population.

Au cours de la première année de la pandémie, les membres des Premières Nations vivant hors réserve (21 %) étaient plus susceptibles que les non-Autochtones (15 %) de faire état de besoins insatisfaits en matière de services de santé. La fréquence des besoins insatisfaits n'était pas significativement différente entre les membres des Premières Nations inscrits (20 %) et non inscrits (25 %). De plus, aucune différence significative dans la fréquence n'a été observée entre les Métis (17 %), les Inuits (21 %<sup>E</sup>) et les non-Autochtones (15 %) au cours de la première année de la pandémie.

Chez les membres des Premières Nations et les Métis, les services de soins de santé les plus souvent déclarés comme requis, mais non reçus au cours de la première année de la pandémie comprenaient : les consultations avec un médecin spécialiste (Premières Nations, 28 %; Métis, 31 %), les consultations ou traitements avec un médecin de famille ou une infirmière praticienne (Premières Nations, 25 %; Métis, 25 %), et le dépistage ou les tests diagnostiques, excluant le test de dépistage de la COVID-19 (Premières Nations, 11 %<sup>E</sup>; Métis, 19 %). Parmi les autres services de soins de santé requis, mais non reçus durant cette période figuraient les soins de santé mentale ou pour la toxicomanie, comme le counseling ou la thérapie, la chirurgie, ou le traitement ou le suivi pour un problème de santé chronique; 1 membre des Premières Nations sur 10 et 1 Métis sur 10 ont déclaré ne pas avoir été en mesure d'obtenir au moins un de ces types de services.

Près de la moitié des membres des Premières Nations vivant hors réserve (43 %), des Métis (42 %) et des Inuits (43 %) qui ont eu besoin de services de soins de santé au cours de l'année précédant l'enquête ont eu de la difficulté à obtenir un rendez-vous, comparativement à 37 % des non-Autochtones. Environ le tiers des membres des Premières Nations, des Métis, des Inuits et des non-Autochtones ont déclaré qu'une consultation ou un traitement avec un médecin de famille ou une infirmière praticienne avait été annulé, reporté ou retardé en raison de la pandémie. Les membres des Premières Nations (10 %<sup>E</sup>) et les Métis (9 %<sup>E</sup>) étaient environ deux fois plus susceptibles que les non-Autochtones (5 %) de déclarer avoir eu de la difficulté à obtenir un rendez-vous pour des services de thérapie ou de counseling en santé mentale ou en toxicomanie qui étaient en lien avec la pandémie.

Parmi les autres obstacles aux soins de santé les plus souvent déclarés par les Autochtones, notons l'absence de certains services de santé dans leur région, les problèmes de transport pour accéder aux soins de santé et les lacunes en matière de services de santé culturellement adaptés et d'autres services de soins traditionnels. Des expériences de discrimination en matière de soins de santé pendant la pandémie ont été déclarées par 6 % des membres des Premières Nations vivant hors réserve, 1 %<sup>E</sup> des Métis et 13 %<sup>E</sup> des Inuits.



Les membres des Premières Nations (42 %) et les Métis (39 %) étaient plus susceptibles que les non-Autochtones (28 %) de déclarer que pendant la première année de la pandémie, les difficultés liées à la pandémie pour obtenir des services de soins de santé ou l'attente de ces services avaient eu pour effet de leur causer de la douleur. De même, la difficulté à accomplir des activités de la vie quotidienne comme s'habiller, préparer les repas ou conduire, en raison des interruptions et des retards de services liés à la pandémie, a été déclarée en plus grande proportion chez les membres des Premières Nations (28 %) et les Métis (27 %) que chez les non-Autochtones (18 %). Le fait d'avoir un état de santé général qui s'était détérioré ou un problème de santé qui s'était aggravé a également été déclaré dans une proportion plus élevée chez les Premières Nations (31 %) et les Métis (31 %) que chez les non-Autochtones (20 %).

Veillez noter que les estimations dont le coefficient de variation se situe entre 15 % et 35 % sont accompagnées de la mention « E » dans ce communiqué et doivent être utilisées avec prudence.

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5346.**

L'étude « [Les besoins non comblés en matière de soins de santé pendant la pandémie et les répercussions chez les membres des Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuits](#) » de la série *StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur* (45280001) est maintenant accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).